



## LE LIVRE ELECTRONIQUE (E-BOOK), EVOLUTION OU REVOLUTION ?

À la fin des années 90, deux sociétés, l'une américaine (Gemstar), l'autre française (Cytal) mirent sur le marché simultanément, les premiers livres électroniques. Cette première génération d'« e-book » s'avérait onéreuse. Elle présentait des écrans rétro-éclairés, identiques à ceux des ordinateurs et une typographie rudimentaire. En 2000, l'éclatement de la bulle financière liée aux « starts-up » sonna le glas de cette innovation, les sociétés créatrices mettaient fin à leur activité, seule subsistait une petite société française, Numilog, qui continuait à alimenter son catalogue de textes électroniques, avec des droits achetés aux éditeurs.

En 2005, on assiste à la véritable éclosion du « e-book ». Elle ressort, à partir d'un concept existant, d'une avancée technique déterminante, réalisée, entre autres sociétés, par Sony. Les nouveaux écrans se rapprochent aujourd'hui du support papier. L'utilisation d'une technique révolutionnaire d'encre électronique « e-ink » permet, à partir de micro-bulles à l'intérieur de l'écran, de lire les textes sans rétro-éclairage, avec une excellente typographie, similaire à celle que nous connaissons dans nos livres. A l'heure actuelle sept marques produisent leur livre électronique, appelé parfois « liseuse » ou « bouquineur »

Le « hardware » mis au point, les éditeurs pouvaient, à nouveau, s'intéresser au livre électronique, d'autant que l'appareil, désormais fonctionnel et esthétique était mis sur le marché à des prix acceptables pour un vaste public de lecteurs (de l'ordre de 250 à 400 €). C'est ainsi que le Groupe Hachette rachetait récemment Numilog avec son catalogue de plus d'un millier d'œuvres publiés par un large panel d'éditeur, pour utiliser le « e-book » Sony prévu à la vente à la fin du mois d'octobre 2008.

Nous devons revenir sur l'utilisation courante de ce nouveau support par les lecteurs. Le titre de l'ouvrage doit être, pour l'instant, acheté en ligne auprès des diffuseurs comme Numilog ou Amazon. La copie sera servie, sur l'ordinateur du lecteur, qui devra le recopier sur son « e-book » pour le visualiser en clair. La version réceptionnée sur l'ordinateur restera cachée afin d'éviter le piratage.

Les éditeurs ne voient pas, à juste titre nous semble-t-il, de concurrence, à la consommation du livre traditionnel à court et moyen terme. Les premières impressions laissent penser que les achats au format numérique en ligne, ne feront qu'augmenter la « consommation de lecture » chez le lecteur traditionnel, qui continuera à fréquenter les librairies.

En ce qui concerne les jeunes lecteurs, tous les livres illustrés sont pour l'instant exclus du livre électronique. Il est indéniable que pour les titres ne comportant que du texte, l'effet attractif de la nouveauté électronique, est un atout qui peut également entraîner des adolescents, ayant déjà le goût de la lecture, à lire plus.

Il est prématuré de tirer des enseignements quant à l'apport de cette nouvelle technologie à la promotion de la lecture. Si elle comporte des avantages indéniables, tel que le stockage d'un grand nombre de titres dans un seul appareil, l'acte de lire ne dépend que très peu du médium utilisé, même s'il est toujours agréable de tenir en mains un objet agréable à la vue et au toucher. Si le « e-book » donne un choix supplémentaire au lecteur, il ne change pas, ou seulement marginalement, les motivations profondes qui l'amène à goûter les joies de la lecture.